

Avant-propos

Le terme « invasion » fut utilisé pour la première fois dans un contexte écologique par Goeze (1882, cité dans Rejmanek *et al.* 2002). Il faisait référence à la prolifération d'organismes étrangers dans de nouveaux environnements. Mais l'étude scientifique des invasions biologiques prit réellement son essor sous l'impulsion de Charles Sutherland Elton, un des fondateurs de l'écologie moderne, qui s'y intéressa dès les années 1930 (Southwood & Clarke 1999, Simberloff 2000, Davis *et al.* 2001). Son livre, « The Ecology of Invasions by Animals and Plants », publié en 1958, est le premier ouvrage scientifique d'importance traitant des invasions biologiques. Depuis, leur étude a pris de plus en plus d'ampleur dans la littérature scientifique internationale, notamment en Ecologie, et plus récemment en Evolution (Fig. 1).

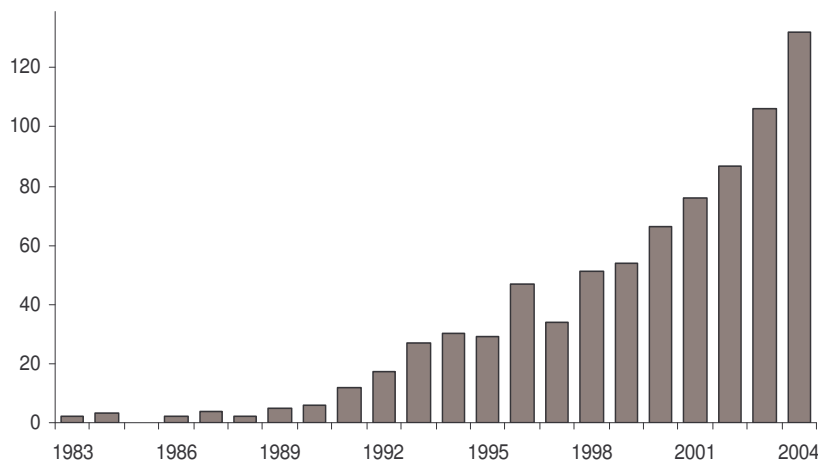


Figure 1. Nombre de publications dans les journaux scientifiques d'Ecologie et d'Evolution où les mots « invasion » ou « invasive » font partie du titre, du résumé, ou des mots clés.

Source : ISI Web of Knowledge / Web of Science. Formule utilisée pour la recherche :

TS=(invasi*) AND SO=(ecolog* OR oikos OR oecologia OR oecologica OR evoluti* OR natural* OR botan* OR zoolog*)

Les définitions d'« invasions biologiques » ou de « bioinvasions » sont nombreuses et diffèrent les unes des autres (Elton 1958, di Castri 1990, Williamson 1996, Richardson *et al.* 2000b, Simberloff 2000, Davis & Thompson 2001, Davis *et al.* 2001, Sakai *et al.* 2001, Rejmanek *et al.* 2002, Colautti & MacIsaac 2004). Par exemple, certains considèrent qu'il ne faut pas distinguer la soudaine prolifération d'espèces indigènes de celle d'espèces allogènes (Davis *et al.* 2001). D'autres pensent qu'il faut se concentrer sur les espèces ayant un impact négatif sur l'environnement (Davis & Thompson 2001, mais voir Rejmanek *et al.* 2002). Pour notre part, nous avons choisi de nous limiter aux espèces exotiques. Les processus liés à leur invasion diffèrent en effet, à certains égards, de ceux liés à la prolifération d'espèces indigènes. Considérant en revanche toutes les espèces allogènes, qu'elles aient ou non un impact négatif, nous utilisons la définition suivante (di Castri 1990).

Une espèce envahissante est une espèce végétale, animale ou microbienne qui colonise un nouvel environnement et y prolifère, loin de son aire d'origine, après avoir, la plupart du temps, été transportée par l'homme, intentionnellement ou non.